



Déclaration de l'Alliance pour la Coopération Méditerranéenne

En réaction à l'audition de la Commissaire Šuica

L'Alliance pour la Coopération en Méditerranée s'engage à promouvoir une région méditerranéenne durable, inclusive et cohésive grâce à un renforcement de la cohésion territoriale, de la gouvernance multi-niveaux et de la coopération transfrontalière. En défendant des politiques adaptées aux spécificités des territoires, en renforçant les capacités des autorités locales et régionales et en facilitant des partenariats pour relever des défis communs tels que le changement climatique, la résilience territoriale et les disparités socio-économiques, l'Alliance vise à positionner la Méditerranée comme un centre de concorde, de collaboration et d'innovation. Plaidant pour la durabilité, l'inclusion sociale et le dialogue culturel, elle appelle à un engagement stratégique de l'UE afin de garantir que les priorités méditerranéennes soient pleinement reflétées dans les politiques européennes, renforçant ainsi le rôle de la Méditerranée comme passerelle entre l'Europe et ses régions voisines. L'Alliance plaide avec conviction en faveur de la création d'une stratégie macro-régionale méditerranéenne, adoptant une approche de gouvernance multi-niveaux et à géométrie variable. Cette stratégie vise à maximiser l'impact de la coopération sur les territoires et l'élaboration des politiques, tout en accordant une place accrue à la diplomatie régionale et locale dans le bassin méditerranéen.

Dans ce contexte, l'Alliance pour la Coopération Méditerranéenne :

1. **Salue** la création d'un portefeuille européen spécifique dédié aux enjeux méditerranéens et **prend acte** de la désignation et de la confirmation de Mme Dubravka Šuica en tant que Commissaire à la Méditerranée. L'Alliance lui **adresse** ses meilleurs vœux de réussite pour ce mandat.
2. **Exprime** son soutien aux priorités mises en avant lors des auditions de la Commissaire Dubravka Šuica et **rappelle** le rôle central de la région méditerranéenne pour garantir une Europe plus forte et résiliente, en intégrant la dimension méditerranéenne dans toutes les politiques de l'Union européenne.
3. **Réitère** que la Méditerranée, marquée par une diversité culturelle et des défis communs, exige une approche cohérente et plus humaine du développement socio-économique, visant à renforcer son intégration tout en reconnaissant son rôle de passerelle entre toutes ses rives.
4. **Souligne** le rapport du Parlement européen sur *Le rôle de la politique de cohésion dans la réponse aux défis environnementaux multidimensionnels dans le bassin méditerranéen* (2023)¹, l'avis du Comité européen des régions sur *Vers une stratégie macro-régionale en Méditerranée* (2022)², ainsi que l'avis du Comité économique et social européen sur *Vers une stratégie pour développer la*

¹ 2022/2059(INI).

² CDR-2167-2022.

cohésion en Méditerranée (2013)³. Ces documents, ainsi que d'autres initiatives portées par l'Alliance elle-même⁴, mettent en évidence les avantages qu'apporterait la création d'une stratégie macro-régionale pour la Méditerranée, notamment en termes d'alignement stratégique pour relever les défis communs majeurs.

5. **Recommande** que le nouveau Pacte pour la Méditerranée capitalise sur et développe son contenu en intégrant les principes clés énoncés dans les productions susmentionnées, à savoir : le développement territorial intégré et la transversalité sectorielle, le principe de subsidiarité et la gouvernance multi-niveaux, ainsi que la coopération territoriale.
6. **Met en exergue** l'importance essentielle du développement territorial intégré comme principe directeur des cadres politiques, en veillant à ce que les dimensions économique, sociale et environnementale soient abordées de manière holistique. De plus, conformément à l'article 174 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE, les caractéristiques insulaires de la Méditerranée devraient être prises en compte. De telles approches sont essentielles pour faire progresser la cohésion territoriale et s'aligner sur des objectifs européens et méditerranéens plus larges. **Ajoute** que le développement territorial intégré ne devrait pas seulement concerner les stratégies, mais inclure également une approche sectorielle transversale pour renforcer la création de solutions globales aux défis partagés.
7. **Prend acte** de la reconnaissance par la Commissaire Šuica du principe de subsidiarité et du rôle central de la gouvernance locale, qui résonne profondément avec l'engagement de l'Alliance pour la prise de décision décentralisée. Une collaboration renforcée entre les institutions de l'UE, les États membres et les gouvernements infranationaux est cruciale pour garantir des politiques à la fois inclusives et répondant efficacement aux besoins des communautés méditerranéennes.
8. **Souhaite** que le nouveau Pacte pour la Méditerranée repose sur une gouvernance multi-niveaux solide qui donne aux autorités locales et régionales le pouvoir de jouer un rôle central dans la traduction des priorités euro-méditerranéennes en résultats concrets. En Méditerranée, favoriser ces partenariats est essentiel pour traiter des enjeux complexes et interconnectés de manière à refléter les expériences vécues et les aspirations des citoyens.
9. **Rappelle** que la coopération territoriale demeure un pilier du progrès dans la région, permettant la mise en place de partenariats transfrontaliers et transnationaux innovants qui abordent des préoccupations communes telles que l'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources et les disparités socio-économiques. Des programmes tels qu'Interreg Euro-MED, NEXT MED, PRIMA (pour en citer quelques-uns) illustrent le potentiel pour renforcer la solidarité et la responsabilité partagée à l'heure de relever les défis transnationaux, positionnant la Méditerranée comme un modèle de collaboration régionale.

³ ECO/342-EESC-2013-01-01-3017.

⁴ [Vers un projet de plan d'action pour une future stratégie macro-régionale en Méditerranée \(2024\)](#), [Déclaration en réponse à la communication de la Commission européenne et du Haut Représentant sur un « Partenariat renouvelé avec le Voisinage Sud. Un nouveau programme pour la Méditerranée. »](#) (2021), [Déclaration – Constituant l'Alliance de Coopération Méditerranéenne](#) (2019).

10. **Sollicite** la Commissaire Šuica et la Commission européenne afin que le Pacte pour la Méditerranée œuvre en faveur d’une meilleure coordination entre les mécanismes de financement et les instruments politiques pour garantir davantage d’efficacité. L’adoption d’une approche telle que celle du *projet de Plan d’Action pour une stratégie macro-régionale méditerranéenne* activerait les principes clés susmentionnés, établissant un cadre clair à conjuguer avec une revalorisation du rôle de l’Union pour la Méditerranée.⁵ Ce n’est qu’en renforçant les plateformes de dialogue interculturel et de coopération territoriale que la Méditerranée pourra maximiser son potentiel en tant que moteur de progrès économique et social.

En s’alignant sur les principes de l’Alliance pour la Coopération Méditerranéenne, le nouveau Pacte pour la Méditerranée pourra garantir que les politiques et initiatives euro-méditerranéennes non seulement répondent aux défis locaux et régionaux, mais qu’elles contribuent également à une Méditerranée durable, inclusive et résiliente. En tant qu’Alliance, nous sommes prêts à travailler de manière collaborative pour co-construire le Pacte pour la Méditerranée aux côtés des États membres, des administrations locales et régionales, du secteur privé, du milieu académique et de la société civile, afin de bâtir un avenir intégré qui reflète les valeurs et aspirations communes du bassin.

*

Roberto Occhiuto

Président de la
Commission Inter méditerranéenne de la CRPM
Président de la Région Calabre



Salvador Illa

Président de l’Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Président de la Généralité de Catalogne



Nicola Drobroslavić

Président de l’Eurorégion adriatique et ionienne
Président de la Région de Dubrovnik-Neretva



Clare Hart

Vice-Présidente de MedCités
Vice-Présidente de Montpellier Métropole



⁵ [Vers un projet de plan d’action pour une future stratégie macro-régionale en Méditerranée \(2024\).](#)